



Les volontaires en Service Civique : des parcours de formation et d'insertion variés

Entre les volontaires qui effectuent leur Service Civique pendant leurs études ou dans la foulée du baccalauréat, ceux pour qui la mission s'inscrit dans un parcours professionnel déjà entamé et ceux qui se sont tournés vers le dispositif suite à une longue période de chômage, les parcours des volontaires en amont et en aval de la mission sont très variés. Leurs niveaux d'études sont proches de l'ensemble des jeunes, mais montrent que le dispositif attire davantage des jeunes en réorientation, ceux n'ayant pas terminé leurs études et ceux ayant obtenu des diplômes qui ne permettent pas une insertion professionnelle aisée. Six mois après leur mission, les volontaires sont environ un tiers à être en emploi, un tiers en études, et un autre tiers au chômage ou inactif.

Quentin Francou,
chargé d'études, INJEP
Adélaïde Ploux-Chillès,
chargée de mission,
Agence du Service Civique

Le Service Civique aura 10 ans en 2020 et plus de 400 000 jeunes se sont engagés depuis le lancement de ce dispositif. L'étude présentée ici est issue de l'exploitation de la première enquête statistique nationale, représentative de la population des volontaires, menée en 2019 en collaboration par l'INJEP et l'Agence du Service Civique (ASC) [encadré « Méthode », p. 2]. Elle permet notamment de dresser un portrait du parcours des jeunes en amont et en aval du dispositif. Ce parcours restait jusqu'à présent mal connu, étudié uniquement grâce aux données administratives (Ploux-Chillès et Camus, 2017) ou à quelques travaux de recherches sur le Service Civique dans des organismes particuliers (Becquet, 2011, 2016). Les premiers résultats de cette

enquête ont montré que les volontaires étaient, avant leur mission, un peu plus souvent bénévoles que la moyenne des jeunes Français (INJEP-ASC, 2019).

La présente étude décrit la diversité des parcours de formation et d'insertion professionnelle dans lesquels s'insère le Service Civique. Les parcours d'engagement à l'issue du Service Civique feront l'objet d'une prochaine étude.

Le Service Civique intervient à des moments variés du parcours de formation

Une majorité de volontaires viennent de terminer leurs études ou sont encore étudiants lorsqu'ils s'engagent dans un Service

civique : 21 % des volontaires sont encore en études pendant la mission et 36 % ont commencé leur mission

dans la même année civile que leur sortie du système de formation. Les 43 % restants ont terminé leur formation initiale lors d'une année civile antérieure. Ces sorties du système éducatif n'interviennent pas toujours à la fin d'un cycle d'études. Par exemple, 44 % des volontaires ont le baccalauréat comme plus haut diplôme, mais parmi eux, quatre

Les jeunes sortant de terminales sont surreprésentés à leur entrée en Service Civique. Les volontaires sont par ailleurs moins souvent issus des filières professionnelles



L'enquête INJEP-ASC sur le Service Civique

L'INJEP et l'Agence du Service Civique ont conçu une enquête sur les parcours des volontaires en amont et en aval du Service Civique jusqu'à 6 mois après la sortie de mission. Un échantillon représentatif des volontaires a été tiré de manière aléatoire parmi les volontaires sortis de Service Civique entre octobre 2017 et septembre 2018. La collecte, réalisée par IPSOS entre avril et juin 2019, était conduite dans un premier temps sur Internet, puis, dans un second temps, par téléphone auprès de 8193 répondants (57 % des jeunes contactés). Les données ont été pondérées pour corriger les effets de la non-réponse et garantir la représentativité de l'échantillon.

jeunes sur dix avaient entamé un cycle d'études supérieures : 26 % d'entre eux étaient en 1^{ère} année d'enseignement supérieur et 14 % à un niveau d'études supérieur (bac + 2 ou bac + 3). Pour cette raison, la plus haute année d'étude à l'entrée en Service Civique constitue l'indicateur le plus pertinent du niveau d'études des volontaires. En se limitant aux jeunes de 18 à 24 ans, il est possible de comparer la plus haute année d'études des volontaires de Service Civique à l'ensemble des jeunes de cette tranche d'âge résidant en France interrogés dans le cadre de l'Enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ, DREES-INSEE, 2014). En proportion, les volontaires en Service Civique sont aussi nombreux que l'ensemble des jeunes à être entrés dans l'enseignement supérieur (53 % et 55 % respectivement) [tableau 1, p. 3]. En revanche, les jeunes sortant de terminale sont surreprésentés à leur entrée en Service Civique : c'est le cas de 35 % des volontaires de 18 à 24 ans, contre 24 % de l'ensemble des jeunes du même âge. Enfin, seuls 12 % des volontaires n'ont pas été jusqu'à la terminale, ce qui est inférieur de 8 points à la moyenne des 18-24 ans. Les volontaires en Service Civique sont par ailleurs moins souvent issus des filières professionnelles, notamment pour les CAP, 2^{nde}, 1^{ère} et, dans une moindre mesure, de terminale professionnelle, BTS, IUT ou licence professionnelle. À l'inverse, les filières générales ou technologiques sont surreprésentées, à l'exception des Bac + 5. Les filières et les niveaux d'études qui mènent plus facilement à un emploi, à savoir le Bac + 5, les BTS, IUT et licences professionnelles, les filières professionnelles du secondaire (Boisson-Cohen *et al.*, 2017), sont moins représentées. C'est le signe que le

dispositif attire davantage des jeunes en réorientation, n'ayant pas terminé leurs études ou ayant obtenu des diplômes qui ne permettent pas une insertion professionnelle aisée.

Des spécialités d'études tournées vers le domaine social

Certaines spécialités conduisent plus souvent que d'autres vers une mission de Service Civique. Pour ceux qui sont entrés en mission après une formation professionnelle du secondaire (CAP, 2^{nde}, 1^{ère} ou terminale professionnelle), les spécialités de santé, travail social ou animation représentent 18 % des volontaires dans ces formations contre 1 % de l'ensemble des élèves¹. Parmi les volontaires provenant d'une formation universitaire, 47 % sont issus d'un cursus d'arts, lettres, langues, ou sciences humaines et sociales, alors que ces filières représentent 32 % des étudiants de licence et de master. Les étudiants en STAPS sont également nombreux à effectuer une mission : ils représentent 12 % des volontaires provenant d'une formation universitaire, alors qu'ils ne sont que 4 % dans la population des étudiants.

Des parcours professionnels et scolaires variés en amont du Service Civique

Près de la moitié des volontaires (47 %) n'avaient aucune expérience professionnelle dans les deux années précédant le début de leur mission. La proximité entre la fin de la sortie de la formation initiale et le début de la mission explique en partie cette situation. *A contrario*, pour une petite majorité des volontaires (53 %), le Service Civique intervient

après une ou plusieurs expériences professionnelles même si celles-ci sont plutôt précaires et de courte durée. Seuls 6 % des volontaires ont eu un ou des CDI, et 8 % un ou des CDD de plus de 6 mois. Par ailleurs, seuls 10 % des volontaires ont été en emploi pendant plus de 6 mois, mais généralement avec plusieurs contrats de moins de 6 mois, et 17 % ont été en CDD pour une durée totale de moins de 6 mois sur 2 ans. Enfin, 12 % des volontaires n'ont pas été en emploi mais ont connu des stages ou apprentissages comme expérience professionnelle. Au total, seuls 29 % des volontaires qui ont travaillé ont eu une expérience d'une durée supérieure à un an, tandis que pour 46 % elle a duré moins de 6 mois.

Pour comprendre les types de parcours conduisant à une mission de Service Civique en prenant en compte à la fois les expériences professionnelles et les périodes de recherche d'emploi, mais aussi les parcours scolaires et étudiants, nous avons réalisé une classification statistique qui conduit à regrouper les volontaires selon cinq catégories [encadré « Méthode », p. 3].

Dans la première catégorie (23 %) [tableau 2, p. 4], le cas le plus typique est celui de volontaires en cours d'études supérieures. Les volontaires de cette catégorie sont plus fréquemment en études pendant la mission (78 % dans la catégorie, contre 21 % en moyenne). Ils proviennent plus souvent des filières supérieures pour lesquelles les trajectoires d'entrée dans la vie active mènent moins à un emploi durable, de bac + 1 à bac + 4 hors BTS, IUT ou licence professionnelle : 78 % des volontaires de la catégorie sont dans ce cas, contre 31 % en moyenne. Les personnes n'ayant pas fait de recherche d'emploi avant de trouver leur mission y sont également plus nombreuses.

Dans la seconde catégorie, le Service Civique s'insère plutôt à la suite d'une scolarité dans le secondaire : ceux dont le plus haut niveau d'études est une année d'enseignement secondaire sont surreprésentés, typiquement un bac (46 % contre 25 % en moyenne), ou ceux sortis du lycée général ou technologique sans bac. 80 % des volontaires de cette catégorie sont sortis de leurs études la même année que le début de la mission. La plupart (89 %) n'ont pas connu d'expérience professionnelle lors

des deux années précédant la mission, et 80 % n'ont pas cherché d'emploi.

Les membres de la troisième catégorie sont des sortants d'études supérieures qui ont déjà une expérience professionnelle. Ils sont 73 % à avoir terminé leurs études l'année de leur entrée en mission, et les volontaires ayant été au niveau Bac + 5 ou plus, ou dans l'enseignement supérieur court, sont majoritaires (32 % contre 7 % et 30 % contre 13 %). On trouve plus souvent dans cette catégorie des personnes ayant été en stage ou apprentissage (47 % contre 12 %), mais également des personnes ayant été dans des contrats courts (38 % contre 26 %). Près de la moitié (47 %) ont effectué une recherche d'emploi courte (de moins de 3 mois) avant de trouver leur mission, contre 22 % en moyenne.

La quatrième catégorie est celle des « précaires » ayant déjà une expérience professionnelle. Pour ces volontaires, les études sont plus loin : 94 % des volontaires de la catégorie sont sortis des études l'année précédant leur mission ou avant. Les personnes qui ont eu des expériences professionnelles, le plus souvent en CDD, y sont très surreprésentées. La plupart ont recherché un emploi avant leur entrée en mission, pour une durée généralement entre 1 et 6 mois. Les personnes ayant été pour leur dernière année d'études dans le secondaire professionnel (CAP-BEP, Bac pro, sorties en cours d'études professionnelles sans diplôme) y sont plus nombreuses qu'en moyenne. Les volontaires de la cinquième catégorie sont plutôt des chômeurs de longue durée et sans expérience professionnelle. Ils sont également une grande majorité à avoir terminé leurs études il y a plus d'un an (91 %), mais à la différence de la catégorie 4, 92 % n'ont eu aucune expérience professionnelle en 2 ans. Ils sont à la recherche d'un emploi depuis longtemps : 55 % le sont depuis plus d'un an, 18 % entre 6 mois et 1 an, 9 % ne savent pas.

Expérience professionnelle et revenus, premières motivations

Acquérir une expérience professionnelle et bénéficier d'un revenu sont les premières motivations des volontaires : 53 % déclarent comme motivation le fait

tableau 1

Comparaison des plus hautes années d'études des volontaires de Service Civique et des jeunes de 18 à 24 ans (en %)

Plus haute année d'études	Ensemble des jeunes	Volontaires en Service Civique
Bac + 5 ou +	13	6
Bac + 3 ou 4 hors Licence professionnelle	6	15
Bac + 1 ou 2, hors BTS et IUT	13	18
BTS, IUT, Licence professionnelle	24	14
Terminale générale	4	10
Terminale technologique	3	8
Terminale professionnelle	17	17
CAP, 2 ^{nde} ou 1 ^{ère} professionnelle	16	9
2 ^{nde} ou 1 ^{ère} générale ou technologique	1	2
Collège	3	2

Lecture : pour 4 % des jeunes de 18 à 24 ans, la classe de terminale générale constitue leur plus haute année d'études contre 10 % des volontaires de Service Civique au moment de leur entrée en mission.

Champ : jeunes résidant en France de 18 à 24 ans ; volontaires de Service Civique âgés de 18 à 24 ans au moment de leur entrée en mission (soit 90 % de l'ensemble des volontaires).

Source : DREES-INSEE, Enquête nationale sur les ressources des jeunes 2014 ; INJEP-ASC, Enquête Service Civique 2019.

d'avoir une expérience professionnelle, et 39 % un revenu. Ces proportions varient peu en fonction des catégories de parcours. Effectuer une mission d'intérêt général est une des motivations qui varient le plus en fonction des parcours. 23 % des volontaires en moyenne citent cette motivation, mais cette proportion s'élève à 32 % parmi les sortants d'études supérieures avec expérience professionnelle (catégorie 3) qui disposent a priori du capital scolaire le plus élevé, et à 17 % pour les chômeurs de longue durée sans expérience professionnelle (catégorie 5), qui sont par ailleurs peu diplômés. Cela semble confirmer ainsi l'effet du capital scolaire sur l'appropriation de la philosophie du

dispositif par les jeunes mis en avant par Houdeville et Suaud (2019).

Que font les jeunes après leur Service Civique ?

Six mois après un Service Civique, 35 % des anciens volontaires sont en emploi, 33% sont en études ou formation, 22 % en recherche d'emploi, 8 % inactifs et 2 % dans un autre type de volontariat. Ces proportions sont proches de la moyenne des 16-25 ans pour les jeunes en emploi et inactifs, de 35 % et 8 % respectivement (DARES, 2018). En revanche, par rapport aux anciens volontaires, l'ensemble des 16-25 ans est plus souvent

méthode

La construction d'une typologie des parcours professionnels et scolaires en amont de la mission

De nombreuses variables peuvent permettre de caractériser les parcours des volontaires et ces variables comportent des corrélations importantes les unes avec les autres. Dès lors, il est possible de synthétiser cette complexité à l'aide d'une méthode de classification statistique de manière à regrouper les volontaires en catégories les plus cohérentes possible du point de vue de ces variables. Une analyse des correspondances multiples a été réalisée, suivie d'une classification ascendante hiérarchique utilisant la méthode de Ward. Les variables suivantes ont été prises en compte :

- la poursuite ou non des études pendant la mission,
- l'année de fin d'études, le cas échéant,
- les expériences professionnelles et les périodes de chômage durant les deux années précédant la mission,
- le plus haut niveau d'études et de diplôme atteint avant la mission.

tableau 2

Description des catégories de parcours

Catégorie	Description du cas le plus typique de parcours de la catégorie	Part des volontaires
1	Les volontaires en cours d'études supérieures	23 %
2	Les sortants d'études secondaires	27 %
3	Les sortants d'études supérieures	14 %
4	Les « précaires » ayant déjà une expérience professionnelle	26 %
5	Les chômeurs de longue durée sans expérience professionnelle	10 %

Lecture : 23 % des volontaires de Service Civique ont un parcours professionnel et scolaire correspondant à la catégorie 1, dont le cas le plus typique est celui des volontaires en cours d'études supérieures.

Source : INJEP-ASC, Enquête Service Civique 2019.

en études (46 %) et moins souvent en recherche d'emploi (10 %). La situation spécifique des anciens volontaires sur le marché de l'emploi peut s'expliquer par le fait que l'intervalle de 6 mois entre la fin de la mission et l'enquête est relativement court pour juger de l'insertion des jeunes. À titre de comparaison, 59 % des jeunes de la génération 2013 ont été au moins une fois confrontés au chômage au cours de leurs trois premières années de vie active et 39 % ont même passé au moins 6 mois dans cette situation (CEREQ, 2017) et ces parts augmentent pour les moins diplômés. Le profil des volontaires en amont de leur mission peut en partie expliquer cette période de recherche d'emploi six mois après la mission.

Lorsque les volontaires sont en emploi 6 mois après leur mission, 27 % sont en CDI, 42 % en CDD de plus de six mois et 29 % dans un CDD ou une mission

d'intérim de 6 mois ou moins. 15 % déclarent travailler pour une association, 34 % pour le secteur public, 49 % pour une entreprise et 2 % en tant qu'indépendant. Par comparaison, 19 % des jeunes en emploi de 18 à 24 ans travaillent dans le secteur public, et 6 % dans une association² : ces secteurs sont donc des débouchés privilégiés par les volontaires. Près de 4 jeunes sur 10 déclarent que leur emploi est dans le domaine de la santé, de l'action sociale, culturelle ou sportive. La situation des volontaires six mois après la mission est cependant variable selon leur profil à l'entrée en mission, et reflète dans une large mesure leur parcours précédent. Ainsi, les volontaires ayant effectué une mission pendant leurs études supérieures ou à la suite de la scolarité secondaire (catégories 1 et 2) ont plus souvent repris leurs études : 58 % et 38 % sont de nouveau en études six

mois après leur mission. À l'inverse, les volontaires des catégories 3 et 4, ayant eu des expériences professionnelles avant la mission, sont plus nombreux à être en emploi après : 46 % et 47 % respectivement. Enfin, les volontaires ayant connu une longue période de recherche d'emploi avant leur mission (catégorie 5) sont 43 % à être en recherche d'emploi. Par ailleurs, si plus de la moitié des volontaires cherchent dans le Service Civique une expérience professionnelle, le dispositif mène rarement directement les jeunes à un emploi salarié dans leur structure d'accueil : seuls 10 % de l'ensemble des volontaires sont salariés de leur structure d'accueil 6 mois après la fin de la mission. Le Service Civique qui propose aux jeunes des missions d'intérêt général se distingue à ce titre des politiques de l'emploi : les bénéficiaires de contrats aidés du secteur non marchand étaient 22 % à garder le même employeur et 31 % pour les emplois d'avenir non marchand (Firquet, 2019). La spécificité des missions confiées aux volontaires par rapport aux activités plus classiques des structures peut expliquer en partie cet écart. Dans le secteur associatif, les liens gardés entre les volontaires et leurs structures d'accueil sont plus souvent bénévoles ou adhérents (20 % hors clubs sportifs et 51 % dans les clubs sportifs) que salariés.

1. Source : MENJ-MESRI-DEPP, *Repères et références statistiques 2019*, calculs des auteurs.

2. Source : DREES-INSEE, enquête ENRJ 2014, calculs des auteurs.

sources bibliographiques

- Becquet V., « Le Service Civique : un choix d'engagement inscrit dans les parcours juvéniles », *Informations sociales*, n° 195, 2016/4.
- Becquet V., « De la réforme du service national au Service Civique », *Cahiers de l'action*, n° 34, 2011/4.
- Boisson-Cohen M., Garner H., Zamora P., « L'insertion professionnelle des jeunes », Rapport à la ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, France Stratégie-DARES, 2017.
- DARES, « Activité des jeunes et politiques d'emploi », Tableau de bord, 2018.
- Firquet, S., « Le devenir des personnes sorties de contrat aidé », *DARES résultats* n° 017, avril 2019.
- Francou, Q., « Le Service Civique en chiffres », *Fiches repères* n° 41, INJEP, décembre 2018.
- Henrard, V., Ilardi, V. (coord.), « Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active de la Génération 2013 », *Céreq Enquêtes*, n° 1, 2017.
- Houdeville G., Suaud C., « Des décrocheurs scolaires en Service Civique : des passagers clandestins ? », *Le bord de l'eau*, 2019.
- INJEP-ASC, « Premiers chiffres et résultats de l'enquête INJEP-ASC », www.injep.fr, 2019.
- MENJ-MESRI-DEPP, *Repères et références statistiques*, 2019.
- Ploux-Chillès A., Camus M., « Le Service Civique au défi de son expansion », *INJEP, Analyses & synthèses* n° 7, novembre 2017.
- Talleu, C., « Le Service Civique dans les associations : Mise en œuvre et impact dans le département de l'Aisne », *INJEP, Notes et Rapports*, 2019.

INJEP ANALYSES ET SYNTHÈSES figure dès sa parution sur le site internet de l'INJEP : www.injep.fr (rubrique « publications »)

Directeur de la publication : Thibaut de Saint Pol. Comité éditorial : Samuel James, Laurent Lardeux, Quentin Francou. Rédacteur en chef : Roch Sonnet. Correction : Manuel Legna. Mise en page : Catherine Hossard. Impression : Imprimerie Chauveau – Le Coudray. ISSN 2555-1116.